

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

74074  
Objet

ASSURANCE AUTOMOBILE :  
CONTRAT "LA PATERNELLE"  
POUR LA VOITURE DS 21  
SUPER 5

DATE DE CONVOCATION

16 mars 1974

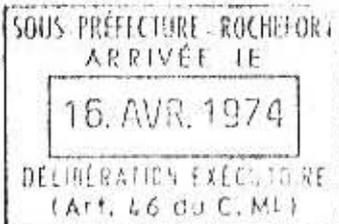
DATE D'AFFICHAGE

16 mars 1974

Nombre de conseillers  
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22



# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze  
le vingt trois mars à 9 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOCHE, MM. BUJARD,  
STIPAL, SUCHET, DUFOUR, BARDE, NAULIN, DOINEAU, LACHAUD, BROTEAU,  
DOMECQ, DELAIP, BOUCHET, ECUTET, BARRIERE, PAPEAU, TAP, MONYRON

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. me FAVIERE par Me DUFOUR  
LARGETEAU par M. TETARD

Absents : MM. BERLAND, COLLE, RIVIERE, Mme BIDEAU

Monsieur BARRIERE a été élu Secrétaire.

La Compagnie d'assurances " LA PATERNELLE " a proposé le  
1er novembre 1973, un nouveau contrat pour la voiture D.S. SUPER  
immatriculée 3586 QN 17, récemment acquise.

Ce contrat intitulé " assurance automobile multirisques ",  
tout en garantissant intégralement la responsabilité de la Ville  
comme précédemment, prévoit un régime de bonification pour non-  
sinistre.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les propositions de la Compagnie " LA PATERNELLE "  
VU l'avis de la Commission Municipale des Finances en  
date du 14 mars 1974

DECIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat  
d'assurance automobile multirisques, présenté par la Compagnie  
d'assurances " LA PATERNELLE " .

./..

- d'imputer la dépense correspondante au CHAPITRE 932 -ARTICLE 638 Du Budget  
Primitif 1974

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an: susdits  
Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire  
Le Premier Adjoint,



*[Handwritten signature]*  
Guy TETARD